

**ABANDON DE CRÉANCE AU PROFIT DE "LA POSTE"
DANS LE CADRE DE LA LOCATION DE LOCAUX DE LA ZONE INDUSTRIELLE
DES QUATRE CHEVALIERS À PÉRIGNY**

PÔLE RESSOURCES

**Direction des Affaires Financières et
Juridiques**

**COMMISSION PERMANENTE
du 27 novembre 2020**

**DELIBERATION
N° 2020-11-27-2**

La Commission Permanente du Département s'est réunie en visioconférence, le 27 novembre 2020 à 14h30, sous la présidence de M. Dominique BUSSEAU, Président du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 2 avril 2015),

Considérant que l'entreprise « La Poste » est locataire d'un bâtiment situé dans la zone industrielle des Quatre chevaliers appartenant au Département à Périgny,

Considérant que ce locataire a pris l'habitude, depuis plusieurs années et malgré les demandes répétées de nos services et de ceux de la Paierie départementale, d'anticiper sur le règlement du loyer sans tenir compte du montant exact de l'avis des sommes à payer,

Considérant que la Paierie départementale a également tenté sans succès de régulariser la situation notamment en reversant des sommes au locataire,

Considérant l'incompréhension réciproque qui s'est installée entre les parties et que la tentative d'imputation des versements par la Paierie a fait apparaître un solde de 55,32 € au profit du Département,

Considérant que les titres de recettes ayant été justement émis conformément au bail liant « La Poste » au Département et que cette somme ne peut donc être recouvrée auprès du locataire sur le fondement du même bail,

Considérant la nécessité d'apurer la situation comptable du locataire,

DECIDE d'abandonner la créance départementale de 55,32 € pesant sur la société « La Poste », preneur à bail de locaux du Département aux Quatre chevaliers à Périgny.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Pour le Président du Département,
Le Premier Vice-Président,
Lionel QUILLET



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME
85 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
BP 70376
17000 LA ROCHELLE CEDEX 1

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques
Paierie départementale de la Charente-Maritime
85 Bd de la République-BP 70376
17000 LA ROCHELLE cedex 1
Téléphone : 05 46 50 50 33
Mél. : t017090@dgfip.finances.gouv.fr

A Monsieur Le Président
du Conseil départemental
de La Charente-Maritime

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Réception : du lundi au vendredi
de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 15H30
avec ou sans RDV
Affaire suivie par : Marie-Anne Marchand
Téléphone : 05 46 50 80 09
Réf. :

La Rochelle, le 9 octobre 2020

Objet : dossier Poste Immo / abandon de créance du solde dû de loyer, soit 55,32€ TTC

POSTE IMMO (LOCAPOSTE), bénéficie d'un bail commercial sis Les 4 Chevaliers à Périgny avec le Département de la Charente-Maritime, bail ayant été renouvelé en dernière date le 6/01/2017, avec effet rétroactif au 30/11/2016.

Le loyer est payable d'avance le premier jour de chaque mois (458 500 € HT annuel au 30/11/2016) et réévalué au premier janvier de chaque année ; les charges afférentes au local loué ainsi que celles relatives aux parties et équipements d'usage commun sont payables en sus de ce loyer principal (taxe foncière, eau, électricité).

Depuis plusieurs années, le locataire verse ses loyers sans attendre les avis des sommes à payer, et le plus souvent en appliquant des règles d'arrondis, que cela concerne le loyer courant, le loyer révisé ou le nouveau loyer issu du bail dernièrement signé entraînant ainsi des imputations difficiles des sommes versées.

Malgré de nombreux échanges téléphoniques et mails avec cette société, restés pour la plupart sans effets, cette pratique a entraîné des émargements suivis de désémargements des titres de recettes émis par la collectivité, multipliant ainsi les mises à jours et les discordances avec la comptabilité propre du locataire.

Les derniers échanges formalisés avec la Direction de Poste Immo en juillet 2020 ont permis de consolider le versement d'une somme restant à nous verser dans leurs écritures, soit 43 941,34 €, somme versée le 15/07/2020.

Il persiste un reste à recouvrer de 55,32 € TTC dont l'origine est impossible à retracer en raison des motifs évoqués supra malgré les recherches et expertises menées au sein des services de la Paierie et à l'éclairage des informations recueillies par les services du Département. Cette somme ressort en reste à recouvrer au 31/07/2020.

Le locataire verse désormais régulièrement la totalité des titres émis à terme à échoir suivant les clauses du bail.

Tels sont les éléments pouvant être produits à l'appui d'un abandon de créances de 55,32 € TTC en vue d'apurer les arriérés de ce dossier.

Le Payeur départemental


Marie-Anne MARCHAND

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

LA ROCHELLE. le 09/10/2020

P.DEP CHARENTE-MARITIME
85 BD DE LA REPUBLIQUE BP70376
17001 LA ROCHELLE

P.DEP CHARENTE-MARITIME
85 BD DE LA REPUBLIQUE BP70376
17001 LA ROCHELLE

Affaire suivie par Mme Monique BORDE-LECUELLE
Téléphone : 05 46 50 50 33
Télécopie : 05 46 41 58 99
Mel: t017090@dgifp.finances.gouv.fr

POSTE IMMO
VILLAGE LA POSTE BORDEAUX
52 RUE GEORGES BONNAC
CS 51723
33093 BORDEAUX CEDEX

N/REF 1279691741

BORDEREAU DE SITUATION

DES PRODUITS LOCAUX NON SOLDES DUS A LA TRESORERIE

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après la situation de votre compte, arrêtée à la date du 09/10/2020.

Le montant total dû s'élève à 55.32 €.

REFERENCES			SITUATION COMPTABLE			
Exercice - N°piece/acte	Date	Objet	Sommes dues (Ppal et frais)	Recouvrements	Reste dû (Ppal et frais)	Dont frais restant dus
BC 00304 - Site des 4 Chevaliers						
2020-T-108-1	18/06/2020	LOYER JUILLET 20 BAT 13 SITE 4 CHEVALIER	48 448,55		48 448,55	
	17/07/2020	Virement BDF		890,08	47 558,47	
	17/07/2020	Encaissement-Virement BDF-29131808712-du 15/07/20		42 241,17	5 317,30	
2020-28930661112-	21/07/2020	Lettre de relance standard			5 317,30	
2020-M-67-1-	09/10/2020	RECTIF° ERREUR LIQ LOYERS TITRE225/2016	-5 261,98		55,32	
Total 2020 - T-108			43 186,57	43 131,25	55,32	0,00
Total 2020			43 186,57	43 131,25	55,32	0,00
Total BC 00304			43 186,57	43 131,25	55,32	
TOTAL GENERAL RESTANT DU					55,32	